



Compte rendu du conseil municipal du 3 février 2023

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, Mme Maryse SANZEY, M. Guillaume FEVEZ, M. Fabien OBARA, M. David ROBERT, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. Pascal MARTINET, M. Romuald GARDEL, Mme Marie-Ange MOLLON (HACQUIN)

Membres absents excusés :

Mme CHARLIER Myriam

Secrétaire de séance : M. Gilewicz Jean-Marc

Ouverture de la séance à 19 h 30

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2/12/2022

Compte rendu approuvé à l'unanimité

2. Désaffectation et déclassement du chemin communal à Sommaisne

- Délibération prise lors du dernier conseil municipal concernant la vente du chemin situé dans la cour de la ferme de Mme Marie-José Chenot à Sommaisne. Pour finaliser la vente, le conseil doit se prononcer sur le déclassement et la désaffectation du chemin dans la ferme.

Le conseil approuve à l'unanimité

3. Mise à disposition de la salle Jean Gom pour les séances de YOGA

- Demande de mise à disposition de la salle Jean Gom par Madame Natalia GILEWICZ pour poursuivre les séances de YOGA les jeudis soir de 18h30 à 19h30 de janvier à juillet 2023. A noter que les séances sont gratuites.

Autorisation accordée à l'unanimité.

4. Point sur les travaux :

- Le changement des fenêtres au logement de la poste et au logement des écoles (logement du bas servant aux archives communales) est terminé. Il reste cependant quelques finitions à effectuer. Les moustiquaires ne correspondent pas à nos attentes, une demande de geste commercial a été faite à l'entreprise Paquette.
- Le changement des chauffe-eaux du logement des écoles et du logement de la mairie, ainsi que le groupe de sécurité et de vidange au logement de la poste a été effectué.
L'habillage du chauffe-eau des écoles sera à remonter par Bertrand Hacquin.
- Les éoliennes sont en cours d'acheminement et devraient arriver fin février, début mars. La mise en service est toujours prévue pour juin.
- L'entretien annuel des cloches a eu lieu le 1^{er} février par l'entreprise Gradoux, quelques petits travaux de maintenance sont à prévoir, un montant pour l'entretien sera alloué au budget 2023.

- Rue Chanoine Joignon et D902 :
La 1^{ère} tranche concernant les travaux de changement de la canalisation est terminée.
La tranche 2 consiste à reprendre les alimentations en eau chez les particuliers.
La tranche 3 consiste à refaire la route et les trottoirs, ainsi que le changement des caniveaux.
Concernant le revêtement de la chaussée, la bande de roulement est à la charge de la CODECOM et était prévue dans le marché EIFFAGE de 2022. Cependant, une négociation est en cours avec la CODECOM pour que l'Entreprise Pierson fasse le chantier de A à Z. La commune prendrait alors à sa charge la différence entre le tarif du marché proposé par la CODECOM et l'entreprise Pierson.
- Vérification des bornes à incendie en partenariat avec le SMGG : l'entreprise ID-sécurité a pris contact avec la mairie. Mr GARDEL s'occupe de prendre rendez-vous afin de planifier la vérification.
- Arrivée d'eau du lavoir bouchée : intervention prévue initialement entre Noël et nouvel an. Nouvelle tentative de débouchage dans les semaines à venir par Mr GARDEL.

5. Présentation du projet de sécurisation des routes D902 et D148

L'ADA a émis un avis favorable concernant la proposition d'aménagement en terme de sécurité de la D902 et de la D148 afin de faire ralentir les véhicules :

- Sécurisation des emplacements de parking existants avec des bornes auto relevables.
- Mise en place d'écluses doubles sur les D902 et D148.
- Déplacement des lignes de stop au croisement Milaville/D902 (Stop de l'église).
- Mise en place de stop : intersections rue Milaville/Chemin du Blé battu et rue Milaville/rue des Cordeliers.
- Mise en place d'un coussin berlinois à Sommaisne, rue de l'Aisne (distance minimale de 100 m du panneau d'entrée du village à respecter).
- Des aménagements provisoires pour les doubles écluses vont être étudiés avant la mise en place définitive.
Projet qui reste à chiffrer et qui sera budgétisé cette année.
Pour toutes informations, merci de contacter la mairie.

6. Renouvellement du contrat Espaces Verts 3 ABE

La proposition tarifaire pour l'année 2023 de 3ABE comprend une augmentation de 14 % (liée essentiellement à l'augmentation du prix du carburant)

Reconduction de l'entretien des espaces verts par 3ABE pour l'année 2023 au tarif de 15 160 €

Le conseil approuve à l'unanimité

7. Point sur les différentes commissions

A vos agendas - Manifestations organisées par le Comité des fêtes :

- > 18/03 St Patrick repas + soirée animée par DJ
- > 10/04 Chasse aux œufs sur le terrain de la chapelle St Louvent
- > 4/06 Brocante
- > 24/06 Feu de la St Jean
- > 5/07 La calèche musicale
- > 13/07 Fête nationale
- > 09/09 Repas de l'amitié
- > 18/11 Beaujolais nouveau
- > 16/12 Le Père Noël.

- PLUi : Rappel : la Communauté de Communes à la compétence pour mettre en place le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et se doit de construire un projet de territoire à l'horizon 2035. A ce titre, elle a engagé une réflexion afin d'essayer de répondre aux principaux enjeux notamment en matière d'habitat, de patrimoine, d'agriculture, de service à la population et d'environnement.

La dernière réunion a eu lieu à Rembercourt et portée sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

A noter, qu'à terme le PLUi remplacera notre PLU existant.

Les conseillers participent régulièrement aux réunions.

8. Validation des dates de la fête patronale et foraine

Les forains sollicitent le week-end du 22 et 23 octobre, ainsi que le 29 octobre et 1^{er} novembre
Les dates sont validées

9. Consommations électriques de l'éclairage public

Suite au passage en Led de l'éclairage public en début d'année 2022, un premier bilan peut être effectué :
L'économie de consommation en 2022 est de 70 à 80% par rapport à la consommation de 2021.
Concernant l'impact financier, il nous faut attendre les factures.

10. Point sur la communication et l'information

La commune dispose de plusieurs moyens de communication

- Le site de la mairie doit être renouvelé pour un montant de 42€: <http://cmrembercourt.e-monsite.com/>
- L'application Panneapocket: l'actualité en direct sur votre portable
- Page Facebook (gérée par David ROBERT et Claire Philbert)
- Panneaux d'affichage devant la mairie
- L'application SMET au tri : pour la gestion de vos déchets

La mairie s'efforce d'utiliser au mieux ces outils. Aussi si vous avez des remarques, des propositions n'hésitez pas à nous en faire part.

11. Questions et informations diverses

- Une journée porte ouverte a eu lieu à l'Atelier du Louvent le 28 janvier au 2, rue du Colonel Cazeilles (ex boulangerie). Cet atelier est tenu par Madame Pascale BOURLET et est ouvert au public le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h.
- Dans le cadre de la procédure de reprise des concessions de cimetière en état d'abandon, un devis a été demandé à l'imprimerie de l'encre pour des panneaux d'informations à placer dans le cimetière.
- Une demande de subvention de la part de l'école primaire de Vaubecourt concernant une sortie classe de découverte au Lac du Der avec une dominante voile du 2 au 6 mai 2023 des CM1/CM2, pour les 5 élèves de la commune a été faite. La commune accepte à titre exceptionnelle de financer les 5 élèves de la commune de Rembercourt-Sommaise à hauteur de 25€/enfant soit 125€. La somme sera prise sur le budget subvention.
- Le contrat d'assurance de la commune avait été mis à jour (surfaces et bâtiments à assurer), la cotisation annuelle est réduite d'environ 1 500€ par rapport à l'ancien contrat, soit un montant total de 4 748,68 € pour 2023.

Encore plus d'infos, n'hésitez pas à consulter notre site communal :

<http://cmrembercourt.e-monsite.com/>

Et télécharger l'application PanneauPocket pour l'actualité en directe

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35

**Le Maire,
Sylvain OBARA**

